

Ecodéfis : 19 professionnels labellisés

Après une première édition dans l'hypercentre de Chartres en 2016, c'est au tour des commerçants des communes urbaines d'être accompagnés dans l'amélioration de leurs pratiques environnementales. En partenariat avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat d'Eure-et-Loir, l'agglomération a accompagné 19 commerces alimentaires souhaitant s'engager dans l'opération.



La démarche Eco-défis, initiée en 2008 dans le Val-de-Marne, est aujourd'hui devenue une marque à part entière déclinée au niveau national et permettant de valoriser et reconnaître les commerçants et artisans engagés en faveur de l'environnement.

En Eure-et-Loir, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat s'est associée avec plusieurs collectivités engagées dans des Programmes Locaux de Prévention des Déchets (PLPD), dont Chartres

métropole, pour sensibiliser les professionnels du territoire. Depuis 2009, dans l'ensemble du département, plus d'une centaine d'entre eux ont ainsi reçu le label « Ecodéfis » et ont été mis à l'honneur lors de la dernière édition des Artisanales.

Le principe des Ecodéfis consiste à rencontrer les commerçants volontaires pour réaliser un diagnostic de leurs pratiques environnementales sur les thèmes de la réduction et du tri des déchets, de l'eau, de l'énergie et des transports, de les conseiller et de les encourager à relever des défis sous la forme de nouveaux gestes éco-responsables.

La mise en œuvre de ces gestes est ensuite validée après quelques mois et le dossier de chaque commerçant est présenté à un jury qui décide ou non de sa labellisation (de 1 à 4 étoiles selon l'importance de l'engagement). La cérémonie de remise des labels s'est tenue le 1^{er} juin dernier. A cette occasion, 19 commerçants ont été récompensés. Parmi les éco-gestes mis en place cette année, citons le compostage des biodéchets pour une boulangerie et un restaurant, le don des invendus alimentaires à des associations, la reprise des emballages vides par les fournisseurs ou encore la mise en place de mousseurs hydroéconomes sur les robinets...

Bravo aux trois premiers lauréats (restaurant Le Cléo à Luisant - M. Simart, restaurant Tomate et Piment à Chartres - M. Bonvin et restaurant l'Écume à Chartres - M. Eleaume).

Et un grand merci à tous les participants !



Bravo à Pascal et Violetta Jamin, de la boulangerie Jamin à Lucé, qui ont notamment mis en place le compostage des épluchures, et à Gaël Jouan, du Food truck Le Cabanon.